

# AVIS

## Mesures de circulation lors de la Fête des écoles – 30 juin 2023

Pour assurer la sécurité de chacun, la sécurité municipale rappelle qu'à l'occasion de la Fête des écoles, la circulation dans les rues empruntées par le tracé du cortège des enfants sera réglementée.

Les rues suivantes seront **interdites au stationnement dès 08h00 et à la circulation entre 17h30 et 19h00** selon l'avancement du cortège (accès impossible à tous types de véhicules motorisés):

- **Rue de la Prulay ;**
- **Avenue de Vaudagne ;**
- **Rue de la Golette (numéros 2 à 18) ;**
- **Rue Gilbert (numéros 2 à 12) ;**
- **Rue de la Campagne-Charnaux (jusqu'au lendemain matin)**

Par ailleurs, durant la formation du cortège, ainsi que lors de sa déambulation, **toutes les sorties des parkings privés et garages d'immeubles seront également bloquées de 17h à 19h environ.**

Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration pour permettre le bon déroulement de cette belle fête.

Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre la **Police municipale au 0800 1217 17.**